

# E-BULLETIN DE L'UIP

N°15, 29 novembre 2012

**L'Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies s'intéresse au rôle des Parlements dans le maintien de la paix** – Le rôle des parlements dans la prévention des conflits, la réconciliation et la consolidation de la paix sera au cœur des délibérations de [l'Audition parlementaire UIP-ONU](#) de cette année, au Siège des Nations Unies à New York. Cette rencontre à laquelle participent des parlementaires, des représentants de haut rang de l'ONU, ainsi que des experts et des représentants des Etats membres de l'ONU, se déroulera les 6 et 7 décembre, en marge de la 67ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle sera ouverte par le Président de l'UIP, Abdelwahad Radi, le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Vuc Jeremić, et le Vice-Secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson. Dans le cadre des efforts de l'UIP pour soutenir l'action des Nations Unies en faveur de la paix et de la sécurité, les participants seront invités à définir comment les parlements peuvent soutenir les missions des Nations Unies sur le terrain, ainsi que la Commission de consolidation de la paix et le Conseil des droits de l'homme. Ils s'intéresseront également au rôle des parlementaires dans la médiation des conflits, la justice transitionnelle et les processus de vérité et réconciliation. L'Audition prendra appui sur les cas concrets du Kenya, de la Sierra-Leone et du Timor-Leste pour définir des moyens par lesquels le Parlement peut contribuer à la paix. Il sera aussi question d'associer les femmes aux efforts de médiation, ainsi que de leur contribution à la stabilité. Un débat sera également organisé autour de la composition du Conseil de sécurité de l'ONU et d'une éventuelle réforme qui permettrait de mieux refléter l'actuel équilibre mondial des forces, pour faire suite à une résolution que l'UIP a adoptée à sa 126<sup>ème</sup> Assemblée, à Kampala, cette année. Enfin, les conclusions de l'Audition auront pour objet de rendre les décisions internationales plus transparentes et plus efficaces.

**Mettre fin à la violence contre les femmes en Afrique de l'Est et en Afrique australe** - L'UIP étend sa campagne de lutte contre la violence faites aux femmes à l'Afrique de l'Est et à l'Afrique australe. Des parlementaires et fonctionnaires de parlements de la région se réuniront à [Dar-es-Salaam, en Tanzanie, du 5 au 7 décembre](#) pour étudier les difficultés que pose la mise en œuvre des différentes lois que leurs parlements ont adoptées pour combattre cette forme de violence. Cette rencontre sera l'occasion de définir les mesures nécessaires pour parvenir à une application concrète des lois et à un changement dans les comportements, éléments aussi essentiels que la législation elle-même pour garantir aux femmes le droit de vivre à l'abri de la violence. Cette réunion s'inscrit dans les 16 jours de mobilisation internationale qui ont débuté le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Cette année, l'UIP a choisi le thème [Utiliser la législation pour combattre la violence faite aux femmes et aux filles](#), pour célébrer cette journée. Depuis 2008, elle s'efforce de mobiliser les parlements pour qu'ils prennent la tête du combat contre la violence faite aux femmes. Cette rencontre fait suite à d'autres déjà organisées en Europe, en Amérique latine, en Afrique centrale, en Afrique de l'Ouest et en Asie, sur les problèmes et besoins propres à chaque région. Tous les pays d'Afrique n'ont pas encore de lois pour interdire la violence contre les femmes et ceux qui en ont, ont parfois du mal à les faire appliquer. En organisant cette réunion en Tanzanie, l'UIP espère susciter des avancées capitales, comme aux Maldives où une loi qu'elle a contribué à rédiger a été adoptée en début d'année et a servi de modèle à plusieurs pays d'Afrique. Des projets de loi élaborés avec l'appui de l'UIP sont également à l'étude au Togo et au Burkina Faso, et l'Organisation a aussi contribué à initier des réformes législatives en faveur des femmes au Mali et au Burundi.

**Aider la Turquie à se doter d'un parlement sensible au genre** – L'UIP et ONU Femmes accompagnent la Turquie dans ces efforts visant à évaluer les progrès accomplis par le Parlement ces dernières années en matière d'intégration du genre dans ses structures et son fonctionnement et à identifier les obstacles encore à surmonter. Cette « auto-évaluation » qui se déroulera du 30 novembre au 2 décembre fait suite à une demande que la Commission de l'égalité des chances du Parlement turc a adressée aux deux organisations. Elle sera conduite par des parlementaires hommes et femmes de la Commission de l'égalité des chances, ainsi que par des fonctionnaires parlementaires pour examiner, entre autres choses, la représentation des femmes au Parlement, les besoins et les mesures prévues pour parvenir à la parité, de même que les cadres législatifs en vigueur et les politiques et procédures du Parlement. La Turquie se place actuellement au 95<sup>ème</sup> rang, ex-aequo avec le Chili, dans le classement de l'UIP sur la représentation des femmes en politique, avec seulement 78 femmes pour un total de 550 parlementaires. Cette année déjà, l'UIP a travaillé avec le Parlement du Chili pour l'aider à apprécier sa « sensibilité au genre ». Cette nouvelle évaluation donnera lieu à un rapport qui en reprendra les principales conclusions et recommandations, après quoi un plan d'action pourrait être mis au point pour remédier aux problèmes qui auront été décelés, sur le modèle du [Plan d'action](#) que les Membres de l'UIP viennent d'adopter à leur 127<sup>ème</sup> Assemblée, à Québec, pour aider les parlements du monde entier à se muer en institutions sensibles au genre.

**Les parlementaires des Caraïbes recherchent des moyens efficaces pour répondre aux besoins des citoyens** – Des parlementaires des pays de langue anglaise des Caraïbes viennent de se réunir à Trinité-et-Tobago pour élaborer ensemble des stratégies qui leur permettent de répondre aux besoins de leurs électeurs. Dans le cadre d'un [atelier](#) organisé par l'UIP et le Parlement de Trinité-et-Tobago qui s'est tenu à Port-of-Spain les 26 et 27 novembre, les parlementaires se sont appuyés sur le [Rapport parlementaire mondial](#) pour essayer de trouver comment répondre aux très nombreuses demandes qu'ils reçoivent des citoyens et comment utiliser au mieux le peu de temps et de moyens financiers dont ils disposent pour ce faire. En effet, chaque jour les citoyens font appel à leurs élus pour les aider à trouver un emploi ou un logement, à payer leurs factures ou leur demander de remettre les routes en état. Les parlementaires présents ont donc mis au point des solutions pour expliquer aux citoyens ce qu'est leur rôle de représentants, les détromper sur ce qu'ils peuvent raisonnablement attendre d'eux et apporter des solutions durables aux problèmes qui se posent couramment dans les circonscriptions. Ils ont adopté [36 recommandations](#) ciblées, parmi lesquelles : recourir davantage aux réunions dans les circonscriptions pour répondre aux problèmes communs, créer des fonds et des programmes qui ne soient pas appelés à disparaître à la fin de chaque législature et engager des programmes multipartites pour infléchir les politiques nationales.

**Journée mondiale de lutte contre le sida – La volonté politique passe par les parlements** – Les derniers chiffres en date sur le VIH/sida, parus dans le [Rapport mondial 2012 d'ONUSIDA](#) affichent une diminution considérable du nombre de contaminations dans 25 pays, mais l'UIP n'en reste pas moins décidée à mener une action parlementaire contre ce fléau. Les parlements peuvent en effet jouer un rôle essentiel en suscitant la volonté politique nécessaire pour atteindre les objectifs mondiaux relatifs au sida, à l'horizon 2015, et ils vont continuer à le faire. Celui-ci passe d'abord par la législation, par une réforme des systèmes de santé pour une action plus ciblée et par l'adoption de budgets suffisants. Par le biais de son Groupe consultatif sur le VIH/sida, l'UIP aide les parlements à examiner la législation de leur pays et à abroger ou amender les lois répressives et discriminatoires qui nuisent à la riposte contre le sida, même s'il s'agit là d'un domaine dans lequel il reste encore beaucoup à faire dans bien des pays. Le rapport d'ONUSIDA indique que 60 à 70 % des pays appliquent encore des lois ou des politiques qui nuisent à la prévention du VIH, à son traitement et à l'apport de soins aux populations les plus

touchées. Pour davantage d'informations sur ce que les parlementaires peuvent faire pour combattre le VIH/sida, prière de consulter le lien suivant :  
<http://www.ipu.org/PDF/publications/hiv-aids-guide-f.pdf>

**Une mission Droits de l'homme de l'UIP s'interroge sur les méthodes policières aux Maldives** - Une équipe droits de l'homme de l'UIP en mission aux Maldives s'est déclarée vivement préoccupée par le fait que l'usage excessif de la force par des policiers envers des parlementaires restait impuni, et que des parlementaires continuaient à être la cible de menaces physiques et d'actes d'intimidation politique. Elle a appelé les autorités à traiter tous les dossiers d'actes de violence et d'intimidation policière à l'endroit de parlementaires. La mission de l'UIP, forte de trois membres, s'est déroulée du 20 au 22 novembre sur arrière-plan de vives tensions politiques dans un pays en crise depuis février. Plus d'informations dans la [note de presse](#).